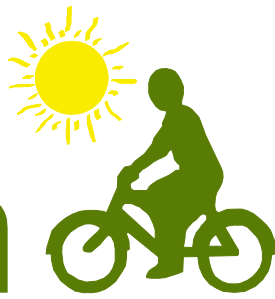


crayons d'action



n°2
mai
2009

La lettre d'information de Rayons d'Action

Association de défense des usagers du vélo et de promotion de la bicyclette comme moyen de transport à Rennes et dans sa région

édito

En juin, 40 stations du nouveau système de vélos en libre service seront ouvertes dans le centre de Rennes. Nettement plus important que le précédent, ce dispositif pourrait impulser fortement la part des déplacements à vélo à Rennes, comme ça a été le cas à Lyon ou à Paris.

L'implantation des stations est essentielle, c'est parce des vélos seront disponibles à proximité de leur domicile que les Rennais essaieront cette alternative à la voiture. Or les stations déployées en septembre dans les quartiers seront plus rares, voire absentes de certains quartiers. Le pari n'est donc pas gagné.

Thomas

ACTUALITÉS

La fête du vélo 2009 à Rennes

La fête du vélo au niveau national a lieu les 6 et 7 juin prochain. À Rennes, elle se déroulera cette année le dimanche 7 juin, place Hoche, de 10h à 18h.

Au programme sont prévues deux balades « À la découverte de Rennes » en partenariat avec l'office de tourisme. Les places sont limitées à 25 par balade. Un départ aura lieu à 10h et le second à 14h30. Les inscriptions se feront par mail : feteduvelo2009@rayonsdaction.org.

La ville de Bruz ayant souhaité s'associer à Rayons d'Action pour la fête du vélo, nous avons opté pour un circuit permettant aux rennais d'aller jusqu'à Bruz et notamment jusqu'à l'Écluse de Mons et pour les Bruzois et habitants des alentours de venir profiter des animations à Rennes. Un itinéraire au départ de la Place Hoche sera donc fléché le long du halage jusqu'à la place de la Mairie à Bruz. Vous pourrez faire une halte au milieu du parcours au Moulin de Champcors (sur la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande) et y faire graver votre vélo contre le vol. La carte d'identité est indispensable pour le gravage. Le gravage est gratuit pour les adhérents et de 5 euros pour les non-adhérents.

Les enfants pourront venir s'exercer sur un parcours de

maniabilité balisé sur la place Hoche. Pensez à apporter votre vélo.

Cette année, nous avons souhaité une fête du vélo familiale, aussi, nous accueillons le manège sans fil. Le manège sans fil est composé d'une quinzaine « d'animaux engins » sur lesquels les enfants peuvent « faire un tour » comme sur les manèges traditionnels. Mais il n'y a pas de moteur... il faut pédaler ! Ce sont les parents qui guident, poussent ou tirent, s'ils le veulent bien... Le manège sans fil s'adresse aux enfants de 8 mois à 11 ans.



le manège sans fil à la fête du vélo

Un groupe rennais de musique africaine Farafinkan accompagnera la journée.

Le petit atelier réparation et contrôle technique permettra d'obtenir toutes les informations sur l'entretien de votre vélo, aide et conseils pour vos petites réparations.

L'information sera assurée sur plusieurs stands : Place Hoche à Rennes, Moulin de Champcors à Saint-Jacques-de-la-Lande et à Bruz

Nous nous retrouverons autour d'un pique-nique tiré du sac à 19h30 sur le halage au Moulin de Champcors. Il y aura un départ de la place Hoche en fin d'après midi.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à préparer et animer la fête du vélo le dimanche 7 juin.

Kristel, Martine, Odile
contact : feteduvelo2009@rayonsdaction.org

AMÉNAGEMENTS

Les fiches de doléances

Il y a 3 ans, dès les premiers mois d'existence de l'association, un système de fiches de doléances a été mis en place entre Rayons d'Action et Rennes Métropole. Il répondait à notre besoin de signaler des aménagements inadéquats qui rendent l'utilisation du vélo difficile, voire dangereuse. Une fiche peut être remplie par toute personne qui le souhaite, pas nécessairement adhérente, puis nous être adressée. Elle contient entre autre le lieu concerné, et une description (texte, dessin, photo) du problème ou de l'aménagement en question. La soixantième fiche de doléances a été envoyée aux services techniques de Rennes Métropole à la fin de l'année dernière.

Bien que parfois le traitement soit assez long, toutes les feuilles reçoivent une réponse. Rennes Métropole traite une partie des fiches elle-même et transmet les autres aux services concernés.

Pour certaines fiches nous recevons malheureusement un avis négatif : les solutions proposées sont considérées comme trop coûteuses, ou un arbitrage a été fait en défaveur du vélo (ce qui est arrivé avec le manque de continuité des bandes cyclables rue Saint Helier). Mais nous recevons également des réponses positives : des bouches d'égout dangereuses ont été enterrées, une signalisation corrigée...

Parfois les réparations sont immédiates, mais souvent les interventions prennent beaucoup de temps : c'est pour cette raison que les fiches sont si importantes : elles laissent une trace dans les dossiers et évitent ainsi qu'un problème ne tombe dans l'oubli simplement parce qu'il ne peut pas être résolu immédiatement.

Souvent aussi la solution choisie par la ville ne répond qu'à une partie du problème... c'est dommage, mais c'est déjà ça. Et personne n'interdit aux cyclistes de remplir une nouvelle feuille, si un problème persiste après intervention de la ville. C'est un travail de long haleine...

Les beaux jours sont revenus, donc si sur vos chemins habituels vous rencontrez des endroits à améliorer, ou si vous avez des suggestions d'aménagement à faire : chargez le formulaire sur le site de Rayons d'Action, et renvoyez le nous avec vos remarques. Nous transmettrons la fiche et nous recevrons toujours une réponse !

Helmut

BANC D'ESSAI

Vélo vole... et antivols

Le vol des vélos n'est pas une fatalité, quelques précautions peuvent réduire le risque.

La FUBicy (Fédération Française des Usagers de la Bicyclette à laquelle adhère Rayons d'Action) a publié une étude sur des tests antivols, réalisée par une association de Valence (26). Elle rappelle également quelques éléments essentiels pour lutter contre la disparition de vos vélos chéris.

C'Rayon d'action reprend ici quelques éléments de cette étude et vous renvoie à l'étude complète en vous rendant sur le site <http://bicycode.org>, dans la section *infos / antivols*.

Puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir il est essentiel de respecter ces quatre points :

1) Un bon antivol ne peut pas être solide ET léger : ceux recommandés dans l'étude pèsent tous entre 0,7 et 1,5 kg. Le type d'antivol le plus fiable est en forme de U dont la taille doit être de 30 cm de long et 15 cm de large. Le prix d'un bon antivol dépasse 30 euros, parfois largement mais il peut vous faire économiser l'achat d'un nouveau vélo.

2) Maintenant que vous avez ce chouette antivol, utilisez le dans tous les cas. Parfois pour un arrêt de courte durée (2 ou 3 minutes), on ne prend pas le temps de le mettre. Erreur : un vélo non cadenassé c'est une incitation à l'emprunter. Selon les statistiques près de la moitié des vols ont lieu dans les caves, garages ou cours d'immeubles.

3) Attachez le cadre à un point fixe : le cadre bien sûr car c'est la partie essentielle (donc la plus chère) et non la roue avant qui se détache facilement.

4) Faites marquer votre vélo : celui-ci peut-être immatriculé (comme votre voiture) et Rayon d'action mène des opérations

de marquage. Cette pratique réduit le risque de vol et permet de le retrouver plus facilement, en cas de disparition de la bicyclette. À l'occasion de la fête du vélo le 7 juin, une opération marquage sera proposée aux cyclistes.

Les différents types d'antivols

1) Les câbles sans armature : l'association *roulons en ville à vélo* à Valence qui a réalisé les tests en a testé de plusieurs types : aucun n'est fiable, même le 24 mm de diamètre, donc à bannir.

2) Les antivols en U : ils présentent la meilleure garantie contre l'effraction, toutefois il y a des disparités liées à la qualité des aciers plus ou moins trempés, de l'épaisseur des parties exposées : anses et boîtiers de serrure.

3) Les chaînes : si la section des maillons est inférieure à 5 mm, elles ne sont pas une protection efficace. Une section importante entraînerait un poids probablement dissuasif pour le cycliste.

4) Les câbles avec armature : Le point faible de ces modèles reste l'articulation et peuvent donc être plus aisément coupés.

5) Les antivols fixes ou antivols de cadre constituent, selon l'association qui a réalisé ces tests, un complément intéressant à un antivol en U; ils sont rapides à verrouiller et donc pratiques pour des arrêts courts.

Les prix

Ils sont très variables : de 5 euros pour les plus symboliques à 90 euros pour le modèle le plus cher. Toutefois, dans ces modèles et pour les plus résistants, les prix s'échelonnent de 21 à 90 euros. Vous tenez à votre 2 roues, alors un antivol fiable pour 1/10 de son prix cela vous paraît-il trop ? Pour tous les détails de ces très intéressants tests faites un tour sur le site de la FUBicy.

René

en bref

Rayons d'Action à passé commande de gilets de sécurité floqués avec le logo de l'association dans le dos, c'est d'un chic... Vous pourrez vous procurer ces gilets lors de la fête du vélo pour la modique somme de 5 euros. Dépêchez-vous, y'en aura pas pour tout le monde...

René

agenda

tous les 2ème mardi du mois - Réunion du Conseil d'Administration à 20h30 à la MCE 48 bd Magenta. Ouverte à tous les adhérents.

samedi 16 mai - Atelier d'apprentissage aux réparations vélo + permanence + vélosolidarité. 14h-17h. 16 rue Papu.

samedi 6 juin - 1er salon du vélo organisé par l'association de quartier Bourg l'Évêque. Mail François Mitterrand, 14-19h.

dimanche 7 juin - Fête du vélo 2009 place Hoche à Rennes, au moulin de Champcors et à Bruz.

Rédacteurs : Helmut Bürklin, Kristel Fevre, Martine Garnier, Odile Guernic, Thomas Rohmer, René Rolland.

Directeur de la publication : Julien Balas.

Imprimé par nos soins – ISSN : 1969-1653